



Communiqué de presse

Utilisation des produits phytosanitaires : soyons pragmatiques !

Paris, le 7 mars 2016

La crise que nous, agriculteurs, traversons, ne doit pas être le prétexte à se débarrasser des enjeux de fond. Depuis l'élaboration du rapport Potier^[1] et du plan Ecophyto 2^[2], Jeunes Agriculteurs soutient le principe des certificats d'économie de produits phytosanitaires (CEPP). Comment s'opposer à un système qui, pour une fois, ne pénalise pas les exploitants, met l'amont de la filière dans une dynamique de progrès et prend en compte les pas de temps nécessaires à l'évolution des pratiques agricoles ?

Pour Jeunes Agriculteurs, les CEPP ont du sens. Les dernières retouches apportées par le Premier ministre (expérimentation pendant trois ans et réduction notable des sanctions pour les distributeurs qui ne joueraient pas le jeu) vont dans le sens d'une approche responsable de l'agriculture. Les polémiques doivent cesser et les CEPP doivent être expérimentés !

Comment comprendre en revanche la stratégie actuellement menée sur les néonicotinoïdes? Profitant du projet de loi pour la reconquête de la biodiversité, de nombreux parlementaires déposent des amendements visant à interdire l'utilisation des néonicotinoïdes à l'horizon 2017. Il existe un établissement public, l'ANSES, qui est chargé d'évaluer les produits phytosanitaires. En passant outre ses avis, le risque est grand de décrédibiliser et fragiliser cette instance. Or, si l'ANSES a été créée, c'est bien pour éviter les débats passionnels et fournir une véritable analyse objective et scientifique.

Aucune interdiction ne doit conduire les agriculteurs à des impasses techniques. Les impasses techniques nous empêchent de produire, tuant nos exploitations et nos agriculteurs à petit feu, et favorisant au contraire les importations de produits étrangers alignés sur le moins disant environnemental, trompant ainsi aussi le consommateur.

Des efforts objectifs et conséquents sont faits par les agriculteurs depuis les années 90, avec notamment une diminution de 45% de l'utilisation des produits phytosanitaires. C'est une avancée énorme. Jeunes Agriculteurs continue de s'inscrire dans une démarche de progrès, réaliste et efficace.

Plutôt qu'une interdiction dont le seul but est de complaire à certains électorats, Jeunes Agriculteurs demande à ce que des moyens conséquents soient mis sur la

recherche tant publique que privée, dans la même logique que les CEPP, afin de mettre en mouvement l'ensemble des filières et identifier des solutions alternatives et innovantes applicables sur l'ensemble des exploitations de la ferme France.

[1] <http://agriculture.gouv.fr/ministere/pesticides-et-agro-ecologie-les-champs-du-possible>

[2] Plan lancé en 2008 à la suite du Grenelle Environnement et visant réduire progressivement l'utilisation des produits phytosanitaires en France tout en maintenant une agriculture économiquement performante.

A propos de Jeunes Agriculteurs :

Fondé en 1957, Jeunes Agriculteurs est le seul syndicat professionnel composé exclusivement de jeunes âgés de moins de 35 ans (50 000 adhérents répartis en structures de réflexion et de décision décentralisées). Animé par un esprit de solidarité et de convivialité, Jeunes Agriculteurs a pour objectifs de défendre les intérêts des jeunes agriculteurs et de favoriser l'accès au métier d'agriculteur pour assurer le renouvellement des générations en agriculture. Jeunes Agriculteurs a lancé la campagne [Viande de nulle part](#) pour dénoncer le manque de transparence des distributeurs et transformateurs sur l'origine de la viande et promouvoir la production française.

Contact presse

[Célia Faure](#)

01 42 65 86 16

06 68 66 15 83



[Facebook](#)



[Twitter](#)



[Website](#)